

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CHRONIQUE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Table with 2 columns: Direction (Nantes, Angers) and Time/Service (7h 45m soir Omnibus, 3h 52m Express, 3h 32m matin Express-Poste, 9h Omnibus, 1h 2m soir Omnibus).

Table with 2 columns: Direction (Paris, Tours) and Time/Service (9h 50m mat. Express, 11h 51m matin Omnibus, 6h 6m soir Omnibus, 9h 44m Direct-Poste, 3h 15m matin March.-Mixte, 8h 7m matin Omnibus).

Table: PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 » — 13 » Trois mois, — 5 25 — 7 » L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 1^{er} novembre. — Le Morning-Herald trouve injuste les attaques du Times contre lord Derby au sujet du Charles et Georges. Les nouvelles du Canada sont du 19: rien de nouveau de Valentia.

Madrid, 31 octobre. — Les élections de Madrid et des provinces paraissent devoir se faire avec autant d'ordre que de tranquillité. Le gouvernement aura la majorité, selon toute apparence. Dans les collèges électoraux de Madrid, il y a eu partage par moitié.

Madrid, 2 novembre. — Tous les candidats progressistes, à l'exception de M. Escosura, ont triomphé dans les élections à Madrid. Les résultats connus des provinces donnent une majorité au gouvernement.

Les nouvelles de Portugal annoncent que toute la famille royale assistera à l'ouverture des chambres. Quelques journaux de Lisbonne émettent la pensée d'une souscription nationale destinée à couvrir le montant de l'indemnité relative au Charles et Georges.

Constantinople, 30 octobre. — Cette nuit, Ali Ghaleb s'est noyé dans le Bosphore, son embarcation ayant été abordée et brisée par un bateau à vapeur. Plusieurs domestiques ont été également noyés; on est à la recherche des corps.

La frégate qui portait lord Stratford de Redcliffe a échoué près de Smyrne.

Londres, 1^{er} novembre. (Officiel). — Alexandria, 25 octobre. — Le bateau à vapeur Gange apporte des nouvelles de Bombay du 10. Tertia-Topée, après avoir occupé pendant quelques jours Sironje, s'est enfui à l'approche des généraux Michel et Smith, dans la direction de Chandrée. L'ennemi a été battu dans plusieurs rencontres sur le territoire d'Oude. La perte des Anglais a été insignifiante. La campagne n'est pas encore commencée. Lord Clyde a

quitté Allahabad se rendant à Lucknow, par Cawnpore. Un grand nombre d'insurgés parcourent le pays, dévastant les campagnes et pillant les habitations.

Londres, 1^{er} novembre. — Malte, 31 octobre. — On a des nouvelles officielles de Bombay, du 9. — Tertia-Topée avait pris Esanghur, mais il l'a évacué à l'approche du brigadier Smith.

Bombay était calme, sauf quelques légers troubles à Bheel.

Le Morning-Herald déclare que le Portugal n'avait pas demandé la protection, mais seulement les bons offices de l'Angleterre. Cette dernière avait offert à la France une médiation qu'elle n'a pas acceptée, attendu son inadmissibilité dans une question où était engagé l'honneur de la France.

On a des nouvelles de New-York du 19, et du Canada du 21. Le câble électrique était toujours muet. Le général Jerez a été formellement destitué. L'argent était abondant; le coton actif; les fonds fermes; le blé languissant, la farine peu recherchée.

En Bolivie, une tentative d'assassinat sur la personne du président Linars a échoué; mais deux généraux ont été atteints mortellement à ses côtés. L'indignation était générale et profonde.

Hambourg, 2 novembre. — Le Fedrelandet déclare que la prétendue note anglaise adressée au Danemarck n'a jamais existé, et assure, au contraire, que le M^{rs} de Milmesbury a engagé les cours allemandes à se montrer conciliantes envers le Danemarck. — Havas.

EXTÉRIEUR.

PRUSSE. — Ainsi qu'on l'avait prévu, l'avènement de la régence en Prusse amènerait des changements importants dans le ministère. On écrit à ce sujet de Berlin, le 29 octobre, à la correspondance Havas:

« Un journal annonce ce matin que le cabinet avait offert sa démission au prince régent. Ce fait est inexact. Les ministres ont demandé au régent,

comme on s'y attendait et comme c'est l'usage aux changements de règne, de les confirmer dans leurs fonctions, et cette demande ne leur a pas été accordée. Nous nous trouvons donc de fait dans une crise ministérielle.

« On nomme beaucoup de candidats au ministère, mais il n'y a encore rien de décidé. Ce qui est certain, c'est que les efforts qu'a faits M. de Manteuffel pour attirer à lui quelques hommes de couleur libérale, ont complètement échoué. C'est surtout le général de Bonin qu'on cherchait à avoir; mais celui-ci a refusé, car il s'est rappelé ce qui s'était passé lors de la guerre de Crimée, où le président du conseil lui avait donné l'assurance qu'ils resteraient au ministère ou en sortiraient ensemble, ce qui n'avait pas empêché, deux jours après, M. de Manteuffel de signer la destitution du général.

« Trois nouveaux postes diplomatiques sont devenus vacants, savoir: ceux de Rome, de Hanovre et de La Haye, ce qui fait neuf vacances, en comptant celles de Vienne, Constantinople, Berne, Munich, Bruxelles et Darmstadt. Le nouveau ministre des affaires étrangères aura donc à reconstituer tout notre corps diplomatique. »

BOSNIE. — D'après les nouvelles de Bosnie, données par les journaux autrichiens, la tranquillité a dû être promptement rétablie dans cette province.

Une correspondance de Vienne, du 29 octobre, publiée par la Gazette de Cologne, annonce ainsi la destitution de Kiani-Pacha, gouverneur de Bosnie:

« Le prince Kallimaki, ambassadeur ottoman, a eu hier une conférence avec le comte Buol, à laquelle a assisté aussi le baron de Prokesch. Il a communiqué au comte Buol une dépêche de Constantinople, dont il résulte que le gouverneur de Bosnie, Kiani-Pacha, non-seulement est destitué, mais qu'il a même été appelé à Constantinople pour y rendre compte de sa conduite. On lui reproche de ne pas avoir fait connaître les ordonnances de la Porte qui supprimaient, provisoirement, la Tretnina, et d'avoir appuyé les beys dans la perception de cet impôt. Le clergé grec a formé aussi de nombreuses plaintes contre Kiani-Pacha. »

FEUILLETON

LA PRINCESSE BLEUE.

(Suite.)

III.

Huit jours après celui où MM. de Reissen et Larive avaient dîné chez leur propriétaire, nous retrouvons les deux jeunes gens dans un petit salon de l'appartement de l'un d'eux. A en juger par sa mine riante et par l'air de satisfaction répandu sur toute sa personne, on voyait que l'évanouissement de M. de Reissen n'avait eu pour lui aucune suite fâcheuse; mais, par un singulier contraste, c'était maintenant M. Larive qui était triste; et son front plissé attestait chez lui une préoccupation constante.

Par quel événement imprévu deux caractères si essentiellement différents avaient-ils été ainsi transformés? C'est ce que nous apprendrons peut-être en écoutant la conversation qui avait lieu entre eux deux.

— Vous paraissez, mon cher, disait le beau lieutenant, vous étonner de me voir gai. Me permettez-vous, Larive, de faire la remarque opposée et de vous demander d'où vient la tristesse qui se lit en ce moment encore sur votre physionomie? vous, ordinairement si insouciant et si heureux! vous, enfin, ami, le type le plus vrai du sous-lieutenant! à mon avis. De grâce! d'où vient votre tristesse?

Le sous-lieutenant ne répondit pas, et laissa tomber avec accablement sa tête dans ses deux mains. Puis, après un moment de silence, il s'écria douloureusement en joignant les mains:

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de moi! je souffre trop!

Et de grosses larmes sillonnèrent ses joues.

M. de Reissen, profondément touché de la douleur de son camarade, lui prit les deux mains, et l'attirant sur le canapé où il était assis, il lui dit avec un accent tout fraternel:

— Larive, j'ai été quelquefois avec vous froid et égoïste en apparence; je me le reproche amèrement aujourd'hui; mais il faut me le pardonner, voyez-vous. J'ai, comme vous me l'avez souvent dit, un caractère romanesque, et ce caractère gâte toutes mes bonnes qualités; aussi, depuis quelques jours, j'ai pris la ferme résolution de refaire ce mauvais caractère. Mais, voyez un peu, je voulais vous parler de vous, et je retombe dans la mauvaise habitude du moi... Ami, reprit-il après un moment d'hésitation, vous aimez M^{lle} Ernestine!.....

A un mouvement que fit Larive, le lieutenant reprit:

— Oh! ne cherchez pas à le nier; je l'ai deviné le jour où elle vous a montré sa bague, le jour où nous avons dîné chez ses parents, le jour enfin où je me suis trouvé mal à l'île de Croissy.

A ces derniers mots dis en souriant; le jeune homme

ne put étouffer un soupir.

— Eh bien, oui! je l'aime! pourquoi le cacherais-je plus longtemps? Je l'aime... et sans espoir! car elle a donné son cœur à un autre! et cet autre... c'est vous, de Reissen! comprenez-vous maintenant toutes mes tortures? Il y a quinze jours à peine, dois-je vous l'avouer? la froideur, je dirai presque l'aversion, que vous paraissiez avoir pour cette jeune fille, tout occupé que vous étiez alors de la Princesse Bleue, me donna un faible espoir. Oh! me disais-je, elle renoncera bientôt à un amour impossible; me voyant toujours près d'elle, disposé à la consoler et à lui prouver tout l'amour qu'elle m'inspire, elle finira peut-être par m'aimer et par s'apercevoir que ce qu'elle éprouve pour de Reissen n'est qu'un amour de tête, un premier amour de jeune fille subjuguée par une beauté peu commune... (à votre tour ne m'interrompez pas); voilà ce que je me disais; je n'avais pas alors à me reprocher d'aimer une femme aimée par vous, mon ami et mon meilleur camarade. Mais aujourd'hui tout est changé depuis ce jour fatal que vous rappelez tout à l'heure. Il s'est opéré en vous un changement complet. De morose et froid que vous étiez avec M^{lle} Ernestine, vous êtes devenu prévenant et attentif, je dirai presque tendre! Et elle, oh! comme elle parait heureuse de ce changement! Il est bien évident pour moi que son amour est partagé maintenant, et que bientôt un mariage brisera mon dernier espoir et me pren-

EXPLOSION D'UNE POUDRIÈRE A LA HAVANE.

Nous avons mentionné dernièrement l'explosion d'un dépôt de poudre à la Havane, mais sans entrer dans aucun détail, la télégraphie n'ayant pu, on le conçoit, mentionner ce fait que sommairement.

Aujourd'hui les journaux de New-York nous apportent les lamentables suites de cet événement.

C'est le 29 septembre, à 4 heures du matin — nous disent-ils — qu'a fait explosion l'arsenal maritime de la Havane, qui commandait le port, et où se trouvaient 150,000 livres de poudre, plusieurs centaines d'obus chargés à mitraille, des bombes, des boulets, des fusées, etc. La secousse a été effroyable.

Pendant quelques instants, l'air a été rempli de projectiles de toutes sortes, fer, plomb, pierres lancés à une énorme distance du bâtiment, jusque dans la baie, et entremêlés de membres humains et de lambeaux de chair. On avait déjà trouvé pas moins de 28 cadavres, tant dans les ruines que dans les environs, et de plus le nombre des blessés montait à 105, dont quatre ont déjà rendu le dernier soupir en arrivant à l'hospice où tous ces malheureux ont été transportés. On aura une idée de la violence de l'explosion par ce seul fait que trois cadavres de coolies ont été retrouvés dans les fossés du fort Atares, à un quart de mille de distance. Il est heureux qu'aucun des navires mouillés n'ait reçu d'avaries.

Il y avait plus de 300 personnes employées dans les nouveaux entrepôts de sucre, voisins immédiats de l'arsenal. La plupart de ces ouvriers étaient des coolies, et c'est parmi eux qu'on compte un grand nombre de blessés, bras et jambes cassés, etc. Seize hommes composaient la garde militaire des magasins de munitions; quatre seulement ont survécu. On trouvera probablement encore plusieurs cadavres ensevelis sous les ruines ou lancés dans le port.

Les vingt bâtiments qui servaient d'entrepôts pour les sucres, et dont la plupart étaient achevés depuis peu, tandis que les autres étaient encore en cours de construction, sont totalement détruits par le fait de cette terrible explosion; il n'en reste qu'une masse informe de pierres et de briques. Enfin, la commotion produite dans l'usine à gaz a causé des ravages tels qu'il faudra trois mois avant que la ville soit éclairée comme auparavant. Presque toutes les maisons des quartiers voisins sont plus ou moins endommagées, quelques-unes presque entièrement détruites, entre autres, la résidence de don Domino Aldama, faisant face au champ d'exercice militaire; la maison de don José Maria Bonelly, et l'édifice de la Société royale et économique. — Havas.

COMPAGNIE UNIVERSELLE

du

CANAL MARITIME DE SUEZ.

Fondé par décret de S. A. le Vice-Roi d'Egypte.

M. Ferdinand de Lesseps, concessionnaire du canal de Suez, en exécution du mandat qu'il a reçu du Vice-Roi d'Egypte, ouvre une souscription publique, après s'être assuré le concours des influen-

ces financières de l'Europe. Le canal de Suez est destiné à rétablir la communication abrégée entre les deux mondes, que la découverte du cap de Bonne-Espérance avait fait abandonner. Pour conserver à cette œuvre le caractère de grandeur et d'universalité qui lui est propre, M. de Lesseps appelle à y participer les capitaux de tous les pays.

Le but et les avantages commerciaux et financiers de l'entreprise sont :

1° Le droit d'ouvrir, à travers l'isthme de Suez, un canal de grande navigation destiné à réunir la Méditerranée à la mer Rouge et aux mers des Indes, de la Chine, etc., etc. ;

2° La jonction du Nil au canal de grande navigation qui traverse l'isthme de Suez, au moyen d'un canal d'irrigation et de navigation fluviale ;

3° La mise en valeur de 133,000 hectares de terre concédés à la Compagnie, dont 63,000 hectares de terres cultivables, et 70,000 hectares formant une bande de deux kilomètres de largeur sur chaque rive des canaux et autour de chaque port.

Le canal à travers l'isthme de Suez abrège de 3,000 lieues la traversée entre l'Europe et la mer des Indes, et économise une somme immense à la grande navigation. Aussi le péage de 10 francs par tonne, fixé par le décret de concession pour le droit de navigation à travers le canal, est-il considéré comme modéré; appliqué cependant à un transport qui est en moyenne de 4 millions de tonnes, il est destiné à donner un revenu très-considérable, indépendamment des bénéfices produits par le canal de jonction avec le Nil, et par la mise en valeur et la vente des 133,000 hectares de terre concédés.

Le capital de la Compagnie est fixé à 200 millions de francs, divisé en 400,000 actions de 500 francs chacune.

La durée de la concession est de quatre-vingt-neuf ans.

Le siège administratif de la Société est à Paris.

Il a été réservé, sur le capital, 35 millions au Vice-Roi d'Egypte et 20 millions aux souscriptions turque et égyptienne.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le versement à effectuer en souscrivant est de 50 francs par action.

Le second versement de 150 francs par action devra être effectué après la publication de l'avis de répartition.

Les souscripteurs recevront, en échange des versements effectués de 200 francs par action, des récépissés provisoires nominatifs, qui seront transformés en titres au porteur, dans un délai qui sera fixé ultérieurement.

Pendant la durée des travaux, et à partir de la remise des titres provisoires, les sommes versées jouiront d'un intérêt de 5% l'an.

Aucun autre appel de fonds n'aura lieu avant deux ans. Les études faites permettent d'espérer que lorsque de nouveaux versements seront demandés, une communication entre les deux mers pourra livrer passage à la navigation.

La souscription générale sera centralisée à Paris. Les sommes en provenant seront versées à la Banque de France et dans ses succursales. Un comité opérera la répartition au prorata des souscriptions totalisées sans distinction de nationalité.

La souscription, ouverte le 5 novembre, sera close le 30 du même mois, afin de donner à tous les Etats de l'Europe le temps de faire parvenir leurs souscriptions.

Toute souscription ou demande d'actions antérieure sera considérée comme nulle et non avenue, si, avant le 30 novembre, les souscripteurs n'ont pas opéré le versement de 50 francs par action.

Les souscriptions sont reçues :

A PARIS, DANS LES BUREAUX DE LA COMPAGNIE, Place Vendôme, 16;

Dans les départements et à l'étranger, Chez MM. les banquiers et correspondants de la Compagnie. (537)

FAITS DIVERS.

L'Empereur et l'Impératrice sont partis lundi à 2 heures de l'après-midi, de Saint-Cloud, pour se rendre à Compiègne.

— Nous avons la satisfaction d'annoncer que les trois survivants au désastre du *Roland* sont en voie de parfaite guérison. M. l'ingénieur Montety, dont l'état avait, pendant longtemps, inspiré des craintes très-sérieuses, se trouve aujourd'hui hors de danger; son frère et sa sœur, qui étaient venus de la Bretagne à Toulon, ont regagné le foyer domestique, complètement rassurés sur le sort du malade.

— Toute une cargaison de jambons et de filets d'ours noirs et blancs arrivait samedi de Russie au boulevard des Italiens. C'est un premier envoi des produits des chasses d'Alexandre Dumas à ses amis. A cet envoi, l'auteur de *Monte Christo* avait ajouté la description d'une manière toute nouvelle d'arranger les filets d'ours.

— Le *Messenger du Midi* du 28 publie les détails suivants sur l'accident bien regrettable dont a été victime M. le général de Salles.

« Un affreux malheur, qui produira dans nos contrées la plus pénible impression, vient d'arriver à Mornas (Vaucluse). M. le général de division comte de Salles, sénateur, a été frappé avant-hier d'un coup de pistolet dans le bas-ventre, tiré par son frère utérin, M. de Chanaleilles, colonel en non activité. Si nos renseignements sont exacts, M. le général de Salles était arrivé depuis peu de temps à Mornas, où il s'était rendu pour donner ses soins à M. de Chanaleilles, atteint d'aliénation mentale.

« Nous espérons que ce douloureux événement n'aura pas toute la gravité que lui prêtent les premières nouvelles, et nous sommes, à cet égard, l'écho de la ville où M. le général de Salles a si dignement acquis le droit de cité en sa qualité de commandant de la 10^e division militaire, et où l'on se rappelle avec un légitime orgueil, la part si honorable qu'il prit, comme chef du premier corps d'armée, au siège de Sébastopol. »

— On lit dans le même journal :

« Nous apprenons, avec une satisfaction qui sera partagée par tous nos lecteurs, que l'état de l'honorable général de Salles n'est pas aussi alarmant que pourrait le faire craindre la cruelle blessure qu'il a reçue. D'après une lettre que nous recevons d'Orange, les médecins auraient reconnu que les organes essentiels n'ont pas été lésés. Toutefois, on

dra ma dernière illusion ! sans qu'il me soit possible de maudire celui qui aura pour toujours brisé mon existence et mon avenir. — En vous parlant de moi tout à l'heure, Larive, en vous avouant franchement mon plus grand défaut, j'ai oublié de vous répéter ce que vous saviez déjà : c'est que je vous ai toujours beaucoup aimé, et aimé en frère dans toute l'acceptation du mot. Eh bien, écoutez-moi donc : en attribuant à une cause toute physique l'évanouissement dans lequel je tombai à l'île de Croissy, je vous ai menti ; et je me reproche d'autant plus ce mensonge, qu'il est la première cause de vos souffrances. Mais il est peut-être encore temps de réparer le mal que je vous ai fait ou du moins de l'atténuer. Vous rappelez-vous l'empressement que vous mîtes à débarquer à l'île de Croissy, dans l'espoir de satisfaire notre curiosité à l'endroit de la Princesse Bleue ? — Sans doute ; mais nous en fûmes, comme toujours, pour nos frais de curiosité. — Erreur, mon cher ; je l'ai vue !

Et en disant ces mots, le lieutenant frissonna des pieds à la tête.

— Vous l'avez vue ? répéta Larive. — Hélas ! oui ! et j'ai perdu la plus belle de mes illusions. Quel monstre de laideur, oh ! mon ami ! Que le bon Dieu vous préserve de la voir jamais ! — Un monstre de laideur ? Oh ! je comprends maintenant votre évanouissement et aussi votre retour à M^{lle} Ernestine, ajouta le malheureux jeune homme avec amertume. — Quand je reviens à moi, et

prit M. de Reissen, mes yeux rencontrèrent ceux de M^{lle} Carrière. Un sourire railleur errait sur lèvres : elle avait vu la veille la Princesse Bleue ; elle avait tout compris. Le lendemain, à l'heure accoutumée, la Princesse Bleue chanta ; je l'écoutai avec un douloureux tressaillement d'abord en songeant à sa repoussante laideur. Mais l'influence magnétique qu'elle exerçait sur moi quelques jours avant avait complètement disparu. Que vous dirais-je alors, mon ami ? songeant à tout ce que vous m'aviez dit de notre jeune propriétaire, j'établis malgré moi une comparaison entre elle et la princesse, et elle fut, vous n'en doutez pas, toute à son avantage. Remarquant tous les jours en elle une gentillesse pleine de charme, gentillesse qui m'avait échappée tout d'abord, je devins, comme vous le disiez tout à l'heure, plus galant et plus empressé auprès d'elle ; mais... — Mais quoi ? demanda le sous-lieutenant avec anxiété en voyant l'hésitation de son camarade. — Eh bien, mon ami, puisque je suis en train de vous faire des confidences, je vous avouerai franchement que j'ai beau scruter mon cœur, je n'y trouve pas encore pour M^{lle} Ernestine le feu sacré dont vous brûlez pour elle. — Oh ! merci ! merci ! dit le sous-lieutenant avec effusion ; vous me soulagez d'un grand poids ; je n'aurai plus du moins à me reprocher d'être parjure à notre amitié en donnant un libre cours à mes sentiments. Mais, ajouta-t-il avec un douloureux tressaillement, elle vous aime toujours, et

ne m'aimera jamais, moi ! — Peut-être, répliqua M. de Reissen, voulant rendre à son camarade un peu de tranquillité. — Toujours aussi bon, fit Larive en serrant la main de son ami.

Puis sa figure se rasséréna.

— Écoutez, reprit M. de Reissen après un nouveau silence, et paraissant enchanté d'une idée où perceait encore malgré lui tout le romanesque de son caractère. Vous aimez M^{lle} Ernestine, et vous êtes persuadé qu'elle m'aime. Eh bien, assurons-nous du fait. Faisons-lui chacun notre cour, et dans un mois confions-nous mutuellement et franchement le résultat que nous aurons obtenu, après quoi le plus favorisé deviendra son heureux époux. — Allons, soit ! dit le malheureux sous-lieutenant, acceptant comme un désespéré ce projet qui lui laissait un mois d'espoir et prolongeait son illusion.

Il y avait loin déjà du temps où le pauvre jeune homme pressait son camarade d'épouser la jeune fille...

Quelques jours se passèrent pendant lesquels les deux jeunes gens, fidèles à leurs engagements, firent leur cour à M^{lle} Carrière. Seulement autant l'un était timide et doutait de lui, autant l'autre, fort de son affection sur laquelle il comptait, se croyait déjà sûr du succès.

Quant à la jeune fille, comme nous l'avons déjà dit, une révolution morale s'était subitement opérée en elle à la suite de son entrevue avec la Princesse Bleue ; et elle recevait les hommages de ses deux adorateurs avec une

redoute une inflammation qui apporterait à la situation du blessé une grave complication.

» Notre correspondant nous donne les détails suivants sur les circonstances dans lesquelles s'est produit ce déplorable événement : M. de Chanaleilles, lieutenant-colonel en non activité, était sujet, depuis quelque temps, à de violents accès d'aliénation mentale. Il habitait, depuis trois ans, la commune de Mornas. D'après les conseils des médecins, M^{me} de Chanaleilles, sa femme, dut se décider à le placer dans une maison de santé de Paris, où le malade pourrait recevoir les soins spéciaux que réclamait son état. En conséquence, elle instruisit de ce projet M. le général de Salles, qui était uni avec son frère utérin par les liens d'une étroite amitié, et le pria de venir l'aider dans ce but de son influence sur l'esprit du colonel, qui refusait obstinément de quitter Mornas. Le général s'empressa de se rendre à cet appel, et arriva dans l'après-midi du 28 octobre. Il fut parfaitement accueilli par son frère, qui le remercia très-affectueusement de sa visite. Mais, lorsqu'il fut question du voyage à Paris, M. de Chanaleilles entra tout-à-coup dans un violent accès de fureur, et, méconnaissant les intentions de M. de Salles, le somma de quitter à l'instant la maison.

» Le général, voyant l'irritation croissante que sa présence causait à son malheureux frère, se retira chez un voisin, et M^{me} de Chanaleilles dut prendre bientôt après le même parti. Mais le colonel, loin de se calmer, surexcité par une de ces idées étranges qui s'emparent soudainement de l'imagination des aliénés, se figura qu'on lui avait enlevé sa femme, et, saisissant un revolver, tira sur sa servante deux coups de feu, dont un l'atteignit au pied. Au bruit des détonations, le général et les voisins accoururent. M. de Chanaleilles tira sur eux un troisième coup de revolver, qui, heureusement, n'atteint personne. M. de Salles s'élança sur l'insensé et s'efforça de le désarmer. Mais le colonel parvint à se débarrasser de ses étreintes et le frappa d'une balle dans le ventre.

» Malgré cette affreuse blessure, M. de Salles, avec le calme courage dont il a donné de si nobles preuves, a conservé toute sa présence d'esprit et a eu la force de marcher jusqu'à la demeure voisine d'un de ses amis, M. Vintenty, où il a été l'objet des soins les plus pressés. Le général a fait écrire aussitôt à M^{me} de Salles et a reçu ensuite les consolations de la religion.

— Le général de Salles a succombé lundi à cinq heures du soir.

Depuis vendredi matin son état était désespéré. Une péritonite s'était déclarée, et, après quelques alternatives d'une amélioration qui ne pouvait tromper l'expérience des médecins appelés près du malade, il a succombé au coup fatal qui l'avait frappé.

Le général de Salles était âgé de cinquante-cinq ans seulement; il avait épousé la fille du maréchal Vallée, et, après sa belle conduite devant Sébastopol, où il commandait le deuxième corps à la grande attaque qui a mis la ville en notre pouvoir, il pouvait aspirer à la plus haute dignité, lorsque une catastrophe en dehors de toutes les prévisions est venue mettre un terme à une brillante carrière, poursuivie au milieu des dangers, depuis l'expédition de Morée jusqu'à Sébastopol. (*Constitutionnel.*)

petite mine de femme qui commence à avoir le sentiment de la supériorité que lui donne sa beauté naissante et la certitude de plaire, mais aussi avec une réserve pleine de dignité, qui ne donnait pas plus d'espoir à l'un qu'à l'autre.

La dernière quinzaine du mois fixé par les deux officiers touchait à son terme, et ni l'un ni l'autre ne s'était encore déclaré, quand une circonstance aussi heureuse qu'imprévue vint leur en fournir l'occasion.

M. et M^{me} Carrière, forcés encore de s'absenter pour quelques jours, laissèrent de nouveau la jeune fille seule et livrée à elle-même. Ils voulurent d'abord l'emener, mais elle représenta l'ennui que devait lui causer un voyage entrepris pour affaires d'intérêt; et les bons parents, qui n'avaient d'autres volontés que celle de leur enfant, n'insistèrent pas davantage.

Quelques heures plus tard Ernestine, à demi-conchée dans un moelleux fauteuil, et plongée dans une de ces douces et mélancoliques rêveries si pleines de charmes à l'âge où tout est illusion et bonheur dans la vie, Ernestine, disons-nous, voyait entrer dans le salon M. de Reissen.

Dès qu'il eut appris le départ de ses propriétaires, de la bouche même de la jeune fille, le lieutenant comprit tout l'avantage de sa position, et il voulut en profiter.

Après avoir échangé quelques lieux communs :

— Mademoiselle, dit-il tout-à-coup, je bénis le hasard qui me permet de vous trouver seule; car avant de tenter une démarche de laquelle dépend tout le bonheur de

— Cinq lieutenants du 58^e de ligne, en garnison à Corte (Corse), ayant ramassé, pendant une promenade, des champignons qu'ils ont fait apprêter pour leur repas, ont été victimes de leur imprudence. Deux d'entre eux sont morts empoisonnés, les autres sont très-souffrants. Le maître d'hôtel avait résisté d'abord au désir des officiers, et n'avait consenti à préparer les champignons que sur leurs vives instances.

— Nous lisons dans le *Moniteur de la Flotte*:

« A la date du dernier courrier de Hong-Kong, le successeur de l'illustre évêque espagnol Diaz, martyrisé l'an dernier en Cochinchine, venait d'être emprisonné à Hué.

» Espérons que notre flotte sera arrivée assez tôt, devant Touranne, pour préserver ce digne prélat de la mort et épargner un nouveau malheur à la chrétienté. »

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique*:

L'Ajonc est l'un des fourrages les plus nourrissants et les plus économiques que l'on puisse donner en hiver au bétail; il a l'avantage de fournir pendant toute la mauvaise saison de la nourriture fraîche, et d'être très-substantiel sous un petit volume. Aussi les Français en Bretagne, les Anglais dans le pays de Galles, en font-ils un usage considérable, surtout pour la nourriture des chevaux. Il peut même très-bien servir à l'engraissement des animaux de boucherie. Croissant dans des sols très-pauvres, il présente une précieuse ressource pour les contrées mal partagées sous le rapport de la qualité des terres.

Mais s'il demande peu de culture, en revanche, il est nécessaire avant de le faire consommer, de le soumettre à un broyage énergique, car ses feuilles se composent de piquants extrêmement acérés et très-durs qui blessent la bouche des animaux et les empêchent de s'en nourrir lorsqu'ils n'ont pas été soumis à une préparation préalable.

Il semble, au premier abord, que rien ne soit plus facile que de détruire ces piquants, et, en effet, la chose est assez simple quand on n'en veut broyer qu'une faible quantité. Dans ce cas on emploie un maillet muni sur l'une de ses faces de deux lames en croix, à l'aide desquelles on divise la plante; la face opposée, armée de tête de clous à diamant, sert à l'écraser. Mais, lorsque dans une ferme un peu considérable, on veut sérieusement employer l'ajonc comme fourrage, ce procédé devient beaucoup trop lent; aussi depuis longtemps les mécaniciens français et anglais se sont-ils appliqués à chercher des instruments plus expéditifs.

On a commencé par employer au broyage une meule placée de champ et tournant en cercle sur un dallage comme celles des huileries et des moulins à plâtre. Ce système a assez bien réussi, mais il avait l'inconvénient d'exiger un établissement assez coûteux et surtout fort encombrant, puisqu'il fallait que le cheval qui mettait la machine en mouvement pût tourner tout autour de l'appareil. En outre quoique plus expéditif que le maillet, il laissait encore à désirer sous ce rapport. Il a donc fallu chercher quelque instrument qui fût moins de place et qui fonctionnât plus rapidement. La plupart des constructeurs se sont arrêtés à l'idée d'un fort hache-paille combiné, soit avec des cylindres compresseurs, soit

avec des agencements de diverses espèces destinés à opérer sur la plante un froissement assez énergique pour amortir les piquants. D'autres ont essayé de placer l'ajonc dans une caisse armée de longues dents de fer, entre lesquelles passaient des dents semblables fixées sur un axe tournant à l'intérieur de la boîte.

Entre tous ces procédés l'emploi du hache-ajoncs et du broyeur de M. Bodio, l'habile constructeur de Rennes (Ille-et-Vilaine), paraît le mieux résoudre le problème proposé.

CHRONIQUE LOCALE.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE DE LA VILLE DE SAUMUR.

Les personnes qui désirent faire partie de la Société philharmonique sont invitées à le faire connaître au secrétaire de la Société.

Quant aux anciens souscripteurs qui n'ont pas donné leur démission, ils continuent de droit, conformément à l'article 2 du règlement, à faire partie de la Société.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 3 novembre. — Le bateau à vapeur *Virago* emporte aujourd'hui, pour le Havre, le char funèbre de Napoléon I^{er}.

Madrid, 3 novembre. — *La Epoca* prétend que parmi les députés élus, il y en a quarante qui doivent être considérés comme faisant partie de l'opposition.

Berlin, 3 novembre. — On mande de Copenhague, à la date d'hier: *La Gazette de Berlin* nie d'une manière semi-officielle l'existence d'une note que l'Angleterre aurait adressée au cabinet danois.

Une correspondance parisienne, publiée par le *Fædrelandet*, prétend que la France et l'Angleterre sont d'accord pour conseiller au gouvernement du Danemark l'abolition, pour le Holstem, de la constitution générale. — Havas.

Les PERLES D'ÉTHÉR du docteur CLERTAN, qui ont mérité l'approbation de l'Académie impériale de médecine de Paris, le 18 juillet 1848, sont souveraines contre les migraines, les crampes d'estomac et toutes les maladies nerveuses. Les avantages de ce nouveau mode d'administrer l'éther sont indiqués dans l'instruction qui est jointe à chaque flacon de perles. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires de la *Pâte pectorale de REGNAULT AINÉ.* (127)

BOURSE DU 2 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Ferme à 72 90.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 96 00.

BOURSE DU 3 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 72 90

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 96 00

P. GODET, propriétaire-gérant.

ma vie, je voulais avoir votre approbation.

Une vive rougeur monta au front d'Ernestine; et, mue par un sentiment de pudeur, elle mit sa tête dans ses mains pour mieux entendre l'aveu qu'elle attendait et espérait, peut-être aussi pour cacher le trouble que cet aveu lui causait.

— Oui, Mademoiselle, reprit M. de Reissen, oui! égaré un moment par un sentiment que je pris tout d'abord pour de l'amour, et qui n'était autre que de la folie ou un accès de fièvre, je refoulais dans mon cœur les sentiments que vous m'aviez inspirés quand j'eus le bonheur de vous connaître.

L'adroit lieutenant, en prévenant les observations que pouvait lui faire la jeune fille sur les quelques jours d'attention donnés par lui à la Princesse Bleue, ôta à celle-ci la seule arme qu'elle pouvait avoir contre lui.

— Mais, reprit-il, depuis que j'ai reconnu mon erreur, chaque jour je la déplore amèrement. Je maudis malgré moi la fatalité qui a mis cette femme entre vous et moi; je la maudirais bien plus encore si vous repoussiez mon amour et l'offre de ma main. Oh! par pitié, Mademoiselle, en se jetant aux pieds d'Ernestine et en s'emparant de ses mains, par pitié, répondez-moi, votre silence me tue!

Ernestine, en abandonnant ses mains au jeune homme, lui laissa voir un moment sa mobile et ravissante figure empreinte d'un bonheur céleste, et s'affaissa bientôt sur

elle-même sans avoir pu répondre un seul mot tant son émotion était grande.

Un long silence succéda aux paroles du lieutenant. Ernestine n'avait pas répondu à son aveu; mais ses yeux n'avaient-ils pas parlé pour elle? et en fallait-il davantage pour convaincre M. de Reissen que son amour n'était pas repoussé, et qu'on acceptait l'offre de sa main?

Un éclair de joie et d'orgueil brilla dans ses grands yeux bleus, quand tout-à-coup le souvenir de son ami vint troubler cette joie. Nous l'avons dit, M. de Reissen avait un bon cœur, mais il était gâté par des succès faciles, gâté surtout par son caractère. Pourtant il avait pour Larive une vive amitié; aussi, en songeant à sa douleur, se prit-il à regretter de n'avoir pas été repoussé par la jeune fille.

C'était une énigme vivante que cet homme, à la fois bon et mauvais, désirant avec ardeur ce qu'il croyait ne pas obtenir, regrettant d'avoir obtenu ce qu'il avait désiré, et passant sa vie à vouloir et à rêver l'impossible. Il usait son cœur sans jamais être heureux.

Ernestine, à qui ce changement subit n'avait pas échappé, lui dit alors:

— Je vous prie, Monsieur, de m'accorder quelques jours de réflexion avant de répondre à la demande que vous venez de me faire.

Et d'un geste elle le congédia.

(La suite au prochain numéro.)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE FROUIN.

Les créanciers de la faillite du sieur Frouin, marchand à Vihiers, sont invités, conformément à l'article 537 du Code de commerce, à se trouver le douze novembre prochain, heure de midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du Tribunal, E. CORNILLEAU. (538)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON,

Située à Saumur, route de Tours, Faubourg de la Croix Verte, ET UN TERRAIN PROPRE A BATIR Situé route de Rouen,

Dépendant de la maison et y adossé; le tout occupé par le sieur Philippe-Marquis.

S'adresser, pour voir les lieux, audit sieur PHILIPPE-MARQUIS, et, pour traiter, à M^e LEROUX, notaire. (507)

MAUX D'YEUX. Le meilleur remède de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expériences favorables. La vente est régulièrement autorisée, par décret impérial. — Dépôt à Saumur chez M. PERARE-LECOINTE; à Angers M. BAILLIE; à Cholet M. BONTEMPS aîné.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOTIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

ABONNEMENTS: Bureaux à Paris, rue de Richelieu, 45.

Paris . 6 f. 50 c.
Dépt. . 7 50

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

MAISON BOURGEOISE

Frâchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne. S'adresser à M. LEROY, à côté.

A VENDRE

Une très-belle et bonne JUMENT de chasse.

S'adresser au bureau du journal.

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

MALADIES NERVEUSES

De l'estomac et des intestins.

Un rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 décembre 1849, constate que les personnes atteintes de ces maladies et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu en quelques jours les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi des PASTILLES ou de la POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL-MÉDICAL DU DOCTEUR BELOC, dont l'usage n'a jamais d'inconvénients.

Il faut s'assurer que les boîtes et flacons portent le cachet et la signature Belloc.

Dépôt: à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Saumur, chez M. DAMICOURT. (125)

12 ANS DE SUCCÈS ET 10 MÉDAILLES DE RÉCOMPENSE

MOUTARDE-DIAPHANE

MAISON SUCCURSALE 8, r. Paradis Poiss^e PARIS. Usine à vapeur et Maison à Bordeaux MAISON SUCCURSALE 9, rue de l'Arbre MARSEILLE.

LOUIT FRÈRES ET C^o

DÉPÔT

Dans toutes les principales maisons de comestibles de France et de l'Étranger.



TOPIQUE PORTUGAIS

de C. ROUXEL.

3, rue du Puits-Blancs-Manteaux, à Paris.



LE COURONNEMENT et les BLESSURES PAR HARNAIS arrêtent souvent le travail des animaux domestiques et leur font perdre leur valeur.

LE TOPIQUE PORTUGAIS, médicament thérapeutique d'une efficacité reconnue, remédie à ces inconvénients. — Il guérit en deux ou trois jours et fait REPARAÎTRE LE POIL A LA PLACE BLESSÉE OU MALADE. — Il agit avec non moins d'empire sur les MOUTONS malades du PIÉTAÏN et sur les BOEUFs et VACHES affligés de la LIMACE.

LE TOPIQUE PORTUGAIS est le SEUL SANS CONCURRENCE. Dépôt: chez MM. les pharmaciens, à Saumur. (512)

HYGIÈNE DE LA TOILETTE. — VINAIGRE ORIENTAL

De Ed. PIVAUD. — Prix du flacon: 1 fr. 50.

Le Vinaigre Oriental est un délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre, et très-recherché pour la suavité de son parfum SANITAIRE et RAFRAÎCHISSANT, très en usage dans les pays orientaux, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Il raffermi les chairs, rend la souplesse et la vigueur aux membres épuisés par le travail, ou après une nuit de bal et de voyage. — Particulièrement recommandé aux personnes qui fréquentent les spectacles, les concerts et les lieux où l'air est naturellement vicié par l'agglomération de beaucoup de monde.

Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU PLISSON, coiffeur-parfumeur.

Articles recommandés de la maison de Ed. PIVAUD: Savon au suc de Laitue, plus doux à la peau que la pâte d'amande la plus fine. — Pomme aux Violettes de Parme, Moëlle de bœuf au Quinquina, Parfums pour le mouchoir, Essence de Violette de Parme, Délice des boudoirs et Nard celtique. (520)

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

BUREAUX: Rue St-Louis, 46, au Marais, PARIS. ABONNEMENT D'UN AN: PARIS. . . . 6 f. DÉPARTEMENTS. 8 f.

A partir du 1^{er} octobre, le **Journal illustré des Voyages et des Voyageurs**, paraissant régulièrement tous les dimanches, sera imprimé en caractères neufs et donnera en prime, une fois par mois, un **magnifique costume coloré à la main**, représentant un type des diverses nations du monde.

Les personnes qui s'abonneront pour un an recevront immédiatement les douze costumes.

A la même époque commencera la publication des **Brigands des Prairies (Far-West)**, roman de Gerstaecker, traduit de l'anglais par M. B. Révoil, seul traducteur autorisé en France par l'auteur de ce roman voyageur, qui s'est vendu à plus de 30,000 exemplaires en Angleterre.

PRIX DU VOLUME: Paris 3 fr.

PRIX DU VOLUME: Départements. . . 4 fr.

Le JOURNAL DES VOYAGES est la vraie Bibliothèque des Voyages. — Les trois premiers volumes sont en vente et contiennent ENVIRON 300 ILLUSTRATIONS et LA MATIÈRE DE PLUS DE 13 VOLUMES.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS

Paraissant deux fois par semaine.

UN ROMAN COMPLET POUR 5 CENTIMES.

Le journal LES CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS est la seule publication donnant dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour cinq centimes, UN ROMAN COMPLET, ILLUSTRÉ. Le traité passé avec la Société des Gens de Lettres permet au Directeur de donner les œuvres choisies des romanciers les plus remarquables de notre époque.

UN AN, Huit francs.

Religion. — Famille.

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL DU DIMANCHE.

SIX MOIS, Quatre francs.

Travail. — Propriété.

LE MOINS CHER, sans contredit, de tous les journaux politiques illustrés, C'EST L'AMI DU PEUPLE.

L'AMI DU PEUPLE compte 10 ANNÉES d'existence; son succès grandit tous les jours, et il a réalisé, depuis le cinq mars 1858, d'importantes améliorations.

Il ne donne pas moins de VINGT-HUIT colonnes de texte, toutes les semaines, et chaque numéro contient DES GRAVURES, accompagnées de notices. L'administration de l'Ami du Peuple ne négligera rien pour arriver à multiplier le nombre des gravures dans le journal, et les portraits de tous les contemporains célèbres passeront successivement sous les yeux du lecteur.

La rédaction de l'Ami du Peuple embrasse toutes

les questions intéressantes du moment. Il publie chaque semaine: 1^o une *Revue générale de la semaine*; 2^o les *Actes officiels*, extraits du *Moniteur universel*; 3^o une *Chronique générale*, comprenant les faits, les bruits, les anecdotes, en un mot tous les détails curieux et piquants de la politique quotidienne; 4^o une *Chronique départementale*; 5^o des *Variétés* d'un haut intérêt; 6^o un *Feuilleton* choisi avec soin, et où la religion et la morale sont toujours respectées; 7^o un *Bulletin commercial* qui tient le lecteur au courant des prix du grain, des bestiaux, du vin, des huiles, etc., etc. L'Ami du Peuple publie en outre des articles sur l'agriculture et beaucoup d'autres sujets qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Les abonnés de l'Ami du Peuple reçoivent toutes

les semaines leur numéro le dimanche matin au plus tard.

Avec l'Ami du Peuple le lecteur qui n'a de loisirs que le dimanche est aussi bien au courant des faits et des événements du jour que s'il lisait tous les journaux.

Répétons enfin, en terminant, qu'il N'EXISTE PAS en France UNE SEULE FEUILLE politique hebdomadaire et donnant de plus des gravures chaque semaine, à AUSSI BON MARCHÉ que l'Ami du Peuple.

Pour s'abonner il suffit d'envoyer un bon de poste de huit francs pour un an, ou de quatre francs pour six mois, à l'adresse de M. le directeur de l'Ami du Peuple, rue Saint-Laud, 9, à Angers (Maine-et-Loire).